Procédure à suivre pour la demande d’un congé jeunesse, dans l'ordre:

1. Signature du demandeur

2. Signature de l'annexe 3 (signatures du demandeur et du club)

3. Signature de l'employeur

4. Obtenir le certificat d'affiliation sécurité sociale Commande d'un certificat d'affiliation — CCSS (Centre commun de la sécurité sociale) - Luxembourg (public.lu)

    - *Occupation à partir de:* renseigner une date d'au moins 2 ans avant formation
    - *Motif de la demande*: renseigner "autre" et préciser "congé jeunesse"

5. Envoyer le document complet (avec toutes les signatures) + certificat Sec Soc à secretariat@rugby.lu

6. Le secrétariat FLR le signe à son tour et envoie à l'ENEPS pour signature

7. Dès réception du document signé par l'ENEPS, le secrétariat FLR soumet la demande (en ajoutant le programme/horaires) au Service national de la jeunesse.

La FLR est agréée, il ne faut donc pas fournir le document renseigné point 5 dans la demande.